RÈGLEMENT BIKE & RUN 2027

METZ TRIATHLON – DIMANCHE 24 JANVIER 2027

1. ORGANISATION

L'association **Metz Triathlon** est l'organisateur du **Bike & Run 2027 au Plan d'eau de Metz**.

Le Bike & Run 2027 est organisé sous l'égide de la Fédération Française de Triathlon (FFTRI), sous couvert de la Ligue Grand Est de Triathlon. Cette épreuve est inscrite au calendrier fédéral officiel 2027.

Elle bénéficie des garanties d'assurance prévues au contrat de la FFTRI.

2. RESPONSABILITÉ

Le Bike & Run 2027 est couvert par l'agrément FFTRI.

Les organisateurs ne pourront être tenus responsables des vols, pertes et accidents consécutifs à un mauvais état de santé ou au non-respect du présent règlement.

3. DATE, LIEU ET PROGRAMME

Le Bike & Run 2027 se déroulera le **dimanche 24 janvier 2027**, à Metz et Longeville-lès-Metz, sur le site du Plan d'eau de Metz.

Quatre courses sont au programme :

- **Course Adultes** : 18 ans et plus (nés avant 2009) – Format S
- **Course 14 à 17 ans** : nés entre 2010 et 2013 – Format XS
- **Course 10 à 13 ans** : nés entre 2014 et 2017 – 5 km
- **Course 6 à 9 ans** : nés entre 2018 et 2021 – 2,5 km

4. NOMBRE MAXIMAL DE PARTICIPANTS

Le nombre maximal d'équipes est fixé comme suit :

- Course 6 à 9 ans : **30 équipes maximum**
- Course 10 à 13 ans : **30 équipes maximum**
- Course 14 à 17 ans : **30 équipes maximum**
- Course Adultes : **180 équipes maximum**

5. INSCRIPTIONS

Les inscriptions s'effectuent exclusivement en ligne sur le site gotiming, dans la limite des places disponibles.

Date limite d'inscription : samedi 23 janvier 2027 à 18h00.

Tarifs par équipe :

- Course 6 à 9 ans : **10 €**
- Course 10 à 13 ans : **15 €**
- Course 14 à 17 ans : **20 €**
- Course Adultes : **25 €**

Toutes les informations ainsi que le lien d'inscription sont à retrouver sur le site officiel du club :

www.metz-triathlon.com

6. RETRAIT DES DOSSARDS

Le retrait des dossards s'effectuera au **Complexe Saint-Symphorien**.

- Samedi 26 janvier de 9h à 12h
- Dimanche 27 janvier de 9h à 11h

7. RÉCAPITULATIF DES HORAIRES/ BRIEFING/ PROTOCOLE

15 minutes avant chaque départ : Briefing

- 9h30 : Briefing pour les 6-9 ans
- 10h00 : Briefing pour les 10-13 ans
- 10h30 : Briefing pour les 14-17 ans (Format XS)
- 11h15 : Briefing pour les Adultes (Format S)

Protocoles et Remises des prix

- Podium 6-9 ans (2,5 km) : vers 10h15 – 10h20
- Podium 10-13 ans (5 km) : vers 11h00 – 11h10
- Podium 14-17 ans (Format XS) : vers 11h45 – 12h00
- Podium Adultes (Format S) : vers 13h15 – 13h30

Les podiums auront lieu à l'issue de chaque course (horaires approximatifs) :

Seront récompensées sur chaque épreuve les 3 premières équipes Filles, les 3 premières équipes Garçons et les 3 premières équipes Mixtes

Dimanche 24 janvier 2027 horaire des épreuves :

Horaire	Épreuve	Distance / Format
9h45	Bike & Run 6-9 ans	2,5 km
10h15	Bike & Run 10-13 ans	5 km
10h45	Bike & Run 14-17 ans	Format XS
11h30	Bike & Run Adultes	Format S

8. RÉGLEMENTATION

Les règles d'organisation et les règles de course sont celles applicables à toute épreuve agréée par la Fédération Française de Triathlon (FFTRI).

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour participer à l'épreuve, chaque athlète doit remplir les conditions suivantes :

1. Âge et catégorie

L'athlète doit posséder l'âge requis pour l'épreuve concernée, conformément à la réglementation générale de la FFTRI.

2. Situation administrative de l'athlète

La participation est ouverte :

a) Aux athlètes licenciés FFTRI

L'athlète doit :

- Être titulaire d'une licence FFTRI annuelle en cours de validité (compétition ou loisir selon l'épreuve).
- Compléter le bulletin d'engagement et régler les droits d'inscription.
- Présenter, le jour de l'épreuve, sa licence et émarger la liste des engagés.

b) Aux athlètes non licenciés FFTRI

L'athlète doit :

- Souscrire une **Licence Expérience** (licence à la journée) lors de l'inscription.
- Compléter le **Formulaire d'Information Santé (FIS)**.
- Signer le bulletin d'engagement et régler les droits d'inscription.
- Présenter, le jour de l'épreuve, sa Licence Expérience accompagnée du FIS, et émarger la liste des engagés.

Un certificat médical ne peut être demandé que dans les cas particuliers prévus par la réglementation ou si le FIS le nécessite.

RÈGLES GÉNÉRALES

Les compétiteurs doivent connaître et respecter les règles de course, obéir aux instructions des officiels et posséder une licence valide.

Les compétiteurs sont responsables de leurs équipements et doivent s'assurer que ceux-ci sont conformes aux règles.

Il est de la responsabilité de chaque athlète d'être bien préparé pour l'épreuve, tant sur le plan de son état général que de son niveau d'entraînement.

Le Bike & Run est une pratique qui consiste à enchaîner le vélo et la course à pied par équipe, avec un seul vélo pour deux équipiers.

La permutation des équipiers est réglementée. Une zone de regroupement par tour (présence des deux coéquipiers et du vélo dans la zone prévue) sera mise en place par l'organisateur.

Le départ des coureurs à pied s'effectue sur une boucle pédestre. Les cyclistes ne prennent le départ qu'au passage de leur partenaire devant eux.

COMPOSITION DES ÉQUIPES

Sur les épreuves jeunes, en fonction de l'accessibilité de la distance à la catégorie d'âge concernée, les jeunes (de mini-poussin à benjamin) constituent :

- Soit des équipes de même catégorie d'âge.
- Soit des équipes composées au maximum de deux catégories d'âge successives (mini-poussin et poussin / pupille et benjamin).

Sur les autres épreuves, la composition des équipes est libre en fonction de l'accessibilité de la distance à la catégorie d'âge concernée.

Une équipe composée de licenciés de catégories d'âges différentes sera classée dans la catégorie la plus âgée. Un vétéran faisant équipe avec une autre catégorie d'âge sera classé dans la catégorie Sénior.

CONCURRENTS

- Les membres d'une même équipe doivent obligatoirement traverser la zone de contrôle côte à côte.
- **Le port du casque est obligatoire pour tous les concurrents sur l'intégralité du parcours.**
- Les concurrents porteront en permanence leur dossard à l'avant.
- Un seul concurrent est autorisé sur le vélo. Le vélo doit effectuer la totalité du parcours.
- Pour qu'une équipe soit classée, la ligne d'arrivée doit être franchie par les deux équipiers et le vélo.
- Le temps du dernier concurrent de l'équipe à passer la ligne d'arrivée servira de référence au classement.

Accueil des personnes en situation de handicap

L'organisation est en mesure d'accueillir des personnes en situation de handicap. Les modalités d'accueil et les éventuelles adaptations pouvant varier selon la nature du handicap, il est recommandé de contacter l'organisation au préalable par téléphone afin d'échanger sur les possibilités d'accueil et les aménagements nécessaires.

EXPOSÉ DE COURSE

Tout concurrent est obligatoirement présent lors de l'exposé de course. Aucune protestation ne sera admise pour la méconnaissance d'une particularité présentée lors de cet exposé.

DISCIPLINE ET ARBITRAGE

Seuls les arbitres officiels de la FFTRI peuvent appliquer les sanctions. Leurs décisions sont sans appel.

La nudité est interdite.

9. DROIT À L'IMAGE – DONNÉES PERSONNELLES

Chaque participant autorise l'organisation à prendre des photographies et des vidéos lors de l'événement, et à les utiliser à des fins de communication et de promotion du club et de ses manifestations, sur ses supports de communication (site internet, réseaux sociaux, affiches et publications).

Metz Triathlon

